

<http://ugtg.org/spip.php?article2507>



A propos des camarades de l'UTC-UGTG convoqués devant le Tribunal

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne mercredi 22 juillet 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

5 de nos Camarades de UTC Baie-Mahault sont appelés à comparaître ce Mercredi 22 Juillet 2020 à 8 h devant le Tribunal de Pointe-à-Pitre, paskè yo mandé respè a akò sinyé é aplikasyon'ay pou dwa a yo.

Réprésyon sé toujou sèl répons Travayè ka trapé.. !

L'UTC-UGTG s'insurge contre ces procédés d'intimidation pou dyabolisé kanmarad an nou !

L'UTC-UGTG exige l'arrêt des poursuites à l'encontre de nos militants et appelle appelle l'ensemble des Travailleurs à se mobiliser en soutien à nos 5 Camarades et pour dire non à la répression syndicale le :

MERCREDI 22 JUILLET 2020 - 8 HEURES devant le Tribunal de Pointe-à-Pitre

SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

Pointe-à-Pitre, le 21 Juillet 2020

Nestorius FAVEL

Le Secrétaire général UTC-UGTG